



LA COMMUNE, FABRIQUE DE LA CITOYENNETÉ

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE EFFECTUÉE PAR EMPREINTES CITOYENNES

À diverses reprises, *Le Jas* a publié des enquêtes sur les maires et le vivre-ensemble. Cette fois-ci, nous présentons les conclusions d'une vaste enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 600 maires par l'association Empreintes Citoyennes, qui œuvre avec dynamisme depuis plusieurs années pour accompagner les équipes municipales dans la restauration des liens sociaux et des repères collectifs.

La citoyenneté relève de l'appartenance à la nation et invite l'individu à dépasser ses considérations personnelles (culturelles, sociales, culturelles, etc.) pour faire vivre des valeurs communes et fédératrices qui relèvent de l'intérêt général. La citoyenneté est un statut vertueux qui apporte des droits (sociaux, politiques, sanitaires, démocratiques) et impose des devoirs tels que la civilité (respect d'autrui et de l'espace public), le civisme (respect des lois, des valeurs républicaines et conscience de l'intérêt général), la solidarité (ouverture et assistance aux autres). Malgré les enjeux, le citoyen traverse une crise de confiance profonde : en son système, en ses institutions, en ses représentants, en sa propre capacité à agir pour la cité. La défiance à l'égard de la vie politique, l'abstention aux élections, la hausse des incivilités, la baisse de l'engagement

local politique, le renforcement des inégalités et des clivages sociaux, les mouvements citoyens (gilets jaunes, nuit debout...) sont autant de situations qui témoignent des nouvelles attentes citoyennes.

C'est ce qui explique que, dans les communes, des démarches favorisant l'éducation, l'implication, la participation... se multiplient ces dernières années. Cela entraîne une reconfiguration de leur rôle, l'adaptation de leurs modèles de gouvernance et la mise en place de coopérations nouvelles. L'enquête "Les Maires et la Citoyenneté" présentée ci-dessous établit un état des lieux pour identifier les évolutions et perspectives nouvelles de ce qui devient aujourd'hui le tout premier rôle des communes.

1- C'EST DANS LA COMMUNE QUE L'ON DEVIENT CITOYEN

Pour les maires le développement d'une culture citoyenne apporte de nombreux bénéfices. Elle apparaît comme essentielle pour rappeler l'intérêt général, responsabiliser le citoyen et le rendre acteur de son territoire.

Pourquoi encourager la citoyenneté ?	Rang
Rappeler la notion d'intérêt général	1
Responsabiliser le citoyen et lui rappeler son rôle d'acteur	2
Rappeler les principes démocratiques et les valeurs républicaines	3

La citoyenneté s'impose comme un thème de plus en plus important pour les communes. Ainsi, les maires affirment que sa pratique et son appropriation se

réalisent en premier lieu à l'échelle locale (35,77 %). En effet, c'est à l'échelle de sa rue, de son quartier, de sa commune, que l'engagement des citoyens prend forme.

97% **LES COMMUNES DOIVENT CONTRIBUER À ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ.**

Le Citoyen est avant tout citoyen de... ?	Pourcentage
La commune	35,77%
La France	28,79%
Le monde	16,97%
Son territoire	14,48%
L'Europe	2,16%
Autres	2,12%

Très majoritairement, les maires reconnaissent l'échelle communale comme la plus adaptée pour promouvoir une pratique et une culture citoyennes, faisant de la commune le lieu de fabrication du citoyen.

Quelle collectivité pour développer la culture citoyenne ?	Rang
La commune	1
Le département	2
L'intercommunalité	3
La région	4
La nation	5
L'Europe	6

2- C'EST EN AGISSANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN

LA CITOYENNETÉ, BIEN PLUS QU'UN STATUT ?

Le citoyen est un individu qui :

RESPECTE LES LOIS, LES BIENS ET LES PERSONNES (56%)

S'ENGAGE DANS VIE SOCIALE, PUBLIQUE ET POLITIQUE (25%)

Seuls 6% répondent que le citoyen est un individu français de + de 18 ans (définition constitutionnelle)



Seuls 6,82 % des maires définissent le citoyen par son statut, c'est-à-dire une personne de nationalité française et de plus de 18 ans. Loin de ce concept étroitement juridique, 56,74 % des maires déterminent le citoyen par son comportement civique (respect des biens et personnes) et civil (respect des lois).

C'est quoi un citoyen ? (2 choix possibles)	Rang	Pourcentage
Une personne qui respecte les lois, les biens et les personnes	1	56,74%
Une personne qui vit en France	2	32,95%
Une personne qui s'engage (vie publique, sociale ou politique)	3	25,29%
Une personne qui vote	4	17,97%
Une personne de nationalité française	5	13,48%
Une personne de nationalité française de plus de 18 ans	6	6,82%

Plus concrètement, les attentes des maires en matière d'engagement citoyen relèvent plus de l'attitude citoyenne (conscience de l'intérêt général, civisme, civilité...) que de l'action citoyenne (vote, participation, bénévolat, engagement politique...).

QUELS ENGAGEMENTS ATTENDENT LES ÉLUS DES CITOYENS



Quelles formes d'engagement citoyen est attendu par les Maires ? (3 choix possibles)	Rang	Pourcentage
Avoir conscience de l'intérêt général et collectif	1	67,05%
Faire preuve de civisme et de civilité	2	57,24%
Voter	3	54,48%
Participer aux instances citoyennes (conseil de quartier, conseil citoyen...)	4	32,11%
S'intéresser à l'action publique	5	26,62%
S'engager dans la vie associative	6	20,80%
Exprimer ses opinions, ses réalités	7	17,64%
S'impliquer dans la vie politique (syndicats, partis, élections...)	8	7,82%
Autres	9	1,66%

3- COMMENT FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN SELON LES MAIRES ?

Les maires savent bien que la citoyenneté ne se décrète pas et qu'il faut encourager son émancipation, son appropriation, sa pratique. C'est donc assez logiquement que l'éducation s'affiche en tête du classement des démarches à initier suivie de la participation et donc de l'association des citoyens aux décisions.

Les maires mettent également en avant les efforts à fournir en termes de gouvernance et rappellent l'exigence de transparence et de compréhensibilité pour favoriser l'engagement citoyen.

Quelles démarches pour développer la citoyenneté	Rang
Contribuer à l'éducation à la citoyenneté	1
Associer les citoyens dans les prises de décisions	2
Améliorer l'information et la communication des décisions publiques	3
Valoriser les citoyens engagés et leurs initiatives	4
Organiser des temps de convivialité, de rencontre et de dialogue	5
Promouvoir les avantages de l'engagement des citoyens (ex : bénévolat)	6

QUELS PRINCIPES PRIORITAIRES DE GOUVERNANCE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN ?

1. LA TRANSPARENCE pour renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus.
2. LA COMPRÉHENSIBILITÉ pour clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus.
3. LA COLLABORATION pour construire une culture et une pratique de la participation.

4 - COMMENT MIEUX ORGANISER LE SOUTIEN A LA CITOYENNETÉ DANS LA COMMUNE ?

LA CITOYENNETÉ UNE COMPÉTENCE QUI RESTE À ORGANISER



La citoyenneté devient un enjeu pour les communes, voire une compétence prioritaire. Malgré cela, l'organisation et la planification des actions en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens restent balbutiantes. Ainsi, seules 36 % des communes disposent d'un élu et d'une délégation dédiés à la citoyenneté, et à peine 20 % d'entre elles possèdent un service dédié à la citoyenneté. On peut toutefois noter que 43 % disposent d'un plan d'action en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens.

5- LA CITOYENNETÉ UN THÈME FÉDÉRATEUR ?

Les maires veulent aborder cette compétence nouvelle qu'est la citoyenneté avec l'appui de nombreux acteurs. L'enjeu de l'éducation justifie une troisième place inattendue des enseignants et professeurs comme partenaires. En revanche, on observe que les maires considèrent encore peu le rôle des entreprises, malgré l'émergence de la notion de responsabilité sociétale (RSE).

Avec quels acteurs développer la citoyenneté	Rang
Les élus	1
Les citoyens	2
Les enseignants	3
Les associations	4
Les professionnels sociaux	5
Les représentants de l'Etat	6
Les agents territoriaux	7
Les entreprises	8

EN CONCLUSION, ON PEUT RETENIR SEPT ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX DE CETTE ENQUÊTE :

- 1. Les maires prennent de plus en plus conscience de l'enjeu sociétal que représente la citoyenneté.**
- 2. Pour définir le citoyen, les maires dépassent largement la définition juridique.**
- 3. La culture citoyenne se développe principalement à l'échelle de la commune qui est l'espace naturel du citoyen.**
- 4. Les maires appellent plus à une citoyenneté de responsabilité qu'à une citoyenneté d'engagement (participation, initiatives...).**
- 5. Le développement de la citoyenneté (par l'éducation, l'engagement, la participation, l'implication) devient une compétence de plus en plus affirmée des communes.**
- 6. La citoyenneté est un thème de coopération entre les acteurs locaux (élus, agents, habitants, associations, entreprises...).**
- 7. Les communes doivent encore consolider leurs démarches et organisations en faveur de la citoyenneté.**